

Discours Cérémonie des vœux à la population, aux associations, administrations et entreprises de la ville – 12 janvier 2020

Dans une soixantaine jours, se tiendra le 1^{er} tour des élections municipales.

C'est donc dans un cadre très codifié que se déroulera cette cérémonie de présentation de vœux, la dernière en ma qualité de Maire.

Vous l'avez compris, dans mon intervention, il n'y aura pas de « scoops » ni d'informations susceptibles de faire le « buzz », ...

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre présence, une présence assidue qui s'est affirmée au fil des années.

Je veux vous dire combien j'ai apprécié ces moments passés ensemble, des moments souvent faits de joie partagée ; d'autres, plus difficiles, parfois dramatiques où nous avons su faire preuve de la déférence qui s'imposait.

De toutes ces péripéties qui jalonnent la vie d'élu, ce que je veux retenir, c'est la sincérité, la loyauté de nos échanges.

Ce respect mutuel qui fut le fil rouge de chacune de nos rencontres, avec une totale liberté de parole, parfois - pour ce qui me concerne - loin du langage feutré et politiquement correct, ... *mais je suis ainsi fait, ... un peu « brut » avec du cœur, ... un cœur qu'il faut que je ménage.*

J'ai beaucoup appris à vous côtoyer, quand d'autres viennent à votre rencontre en donneurs de leçons, en « prometteurs de beaux jours » ... et, en cette période, ils risquent d'être un peu plus nombreux.

Votre présence est, aujourd'hui, la confirmation d'un intérêt significatif pour ce creuset de démocratie qu'est la commune, pour sa vie, pour ses projets et son développement, pour ces valeurs qui fondent le vivre ensemble républicain.

Je sais que beaucoup d'entre vous s'interrogent sur l'avenir, sur l'engagement des élus au service de tous, sur l'accompagnement dont ont tant besoin le monde associatif et les citoyens.

En ces temps de grandes incertitudes, notamment sur les moyens financiers dont vont disposer les collectivités de telles interrogations sont légitimes.

C'est François BAROIN, le président de l'Association des Maires de France, qui estime que l'Etat ne respecte pas sa parole, notamment sur le plan financier.

Ainsi, le président de l'Association des Maires de France est toujours en attente d'actes concrets sur l'avenir de la décentralisation et des finances locales, toujours inquiet sur la compensation réelle de la suppression de la taxe d'habitation.

Je précise que l'A.M.F. rassemble des élus locaux et des présidents d'intercommunalités de tous les horizons politiques.

En novembre dernier, lors de leur congrès national, les Maires et les Présidents d'Intercommunalités ont adopté, à l'unanimité, une résolution générale dont je vais vous citer quelques extraits

« Face aux graves malaises qui traversent notre société, l'action des collectivités locales, en générale, et des communes et de leurs intercommunalités en particulier, est plus que jamais nécessaire pour répondre aux principaux défis auxquels notre pays est confronté.

- Le premier défi est celui de la vitalité démocratique***
- Le second défi porte sur l'aménagement des territoires et l'accès aux services publics***
- Le troisième défi est d'ordre environnemental***

La mise en lumière de ces défis fut aussi l'opportunité de rappeler 3 points essentiels à la vie des collectivités.

- Les élus veulent un cadre financier sécurisé et pérenne***
- Les élus veulent une liberté d'agir pour l'exercice quotidien des services publics***
- Les élus veulent une transformation des relations entre l'Etat et les collectivités locales***

A ce titre, les élus veulent une reconnaissance de la place particulière de la commune et de sa clause de compétence générale dans la Constitution.

L'énoncé des exigences des élus, la nature et l'ampleur des défis auxquels les collectivités sont et seront confrontées, clarifient les principaux enjeux du prochain mandat.

Dans un engagement au service des autres, quand vous êtes un élu ambitieux pour « votre » commune et ses habitants, vous avez besoin de repères et de valeurs qui déterminent vos axes d'interventions à court et moyen termes

- Pour faire face aux aléas du quotidien et aux nombreuses sollicitations.

- Pour construire une réelle stratégie de développement en vous appuyant sur des projets cohérents qui ont pour finalité :
 - D'améliorer les conditions de vie,
 - De valoriser le cadre de vie,
 - De développer les solidarités
 - De permettre aux habitants de devenir acteurs de leur ville, de leur avenir.

Avec l'expérience, vous savez que la gestion d'une ville n'est pas un long fleuve tranquille. Cependant, plus vos choix, vos projets, recueillent un large consensus, plus ils contribuent à favoriser l'implication de tous, plus ils donnent une image apaisée et rassurante de la vie locale.

Au-delà de différences, *qu'il ne s'agit pas de nier*, c'est un signe important de cohésion autour de projets fédérateurs, d'initiatives municipales ou associatives qui font vivre la commune, qui engagent son avenir.

C'est important quand certains s'attachent, déjà, à favoriser les clivages, à stigmatiser les uns ou les autres, en écrivant, par exemple « *qu'il est urgent d'arrêter le tout social* ».

Certaines légendes ont la vie dure, surtout quand elles sont mises au service d'intérêts partisans. Ces histoires ont le mérite de confirmer l'incompétence, voire la malhonnêteté, de celles et ceux qui les alimentent.

Je crois que j'ai déjà eu l'occasion de le dire : le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, est composé pour moitié d'élus, dont 2 représentants du groupe d'opposition.

Les autres membres, ne sont pas des élus locaux, mais des citoyens impliqués et dévoués, attentifs aux autres, ce qui est le cœur des missions du C.C.A.S.

Une dernière fois, je vais donc répéter que les aides dites « sociales » décidées par le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - après examen des dossiers par la commission permanente - sont inférieures à 2 euros par habitat.

Vous constatez que nous sommes loin d'une quelconque forme d'assistanat, de ce « *tout social* » que des candidats agitent de façon récurrente, lors de chaque campagne électorale.

Nous sommes d'autant plus éloignés de l'assistantat que pour bénéficier des aides du C.C.A.S., il faut habiter Lillers depuis plus de 18 mois et ne pas être connu pour avoir commis d'actes d'incivilités ou répréhensibles.

Quand, vous étudiez les demandes - avec cœur et discernement - vous comprenez vite

- Que de nombreuses personnes vivent et s'en sortent avec bien peu
- Que beaucoup de dignité, masque, parfois, une réelle pauvreté.

De temps en temps, ces personnes peuvent avoir besoin d'un conseil, d'un coup de pouce, d'un accompagnement. Nous sommes là au cœur des missions de proximité des services du C.C.A.S.

Si j'ai précisé qu'il n'y aurait pas de « scoops », je n'ai jamais dit qu'il n'y aurait pas de mises au point, surtout en termes d'honnêteté intellectuelle.

L'essentiel des dépenses du C.C.A.S. est consacrée aux personnes les plus fragiles, à savoir :

- Les tous petits via la crèche, qui poursuit sa mutation,
- En faveur de nos aînés, avec le service d'aides à domicile, le service de soins infirmiers à domicile et les services de la résidence autonomie, Ambroise Croizat.

Dans les années à venir, le nombre d'ainés en perte d'autonomie ne fera que progresser - un million de plus d'ici à 2050 - avec une volonté de maintien au domicile qui se confirme.

Faire face à cette réalité suppose de repenser l'accompagnement des personnes âgées ... d'autant que dans ce secteur d'activité, ce qui prédomine :

- Ce sont des conditions de travail difficiles, physiquement, psychologiquement
- Un temps de travail souvent incomplet et fractionné
- Des bas salaires
- Des indemnités kilométriques insuffisantes

Ces réalités expliquent les difficultés de recrutement pérennes.

Faire face à ce défi du vieillissement, à domicile comme dans les structures, nécessitera donc des moyens autres que ceux qui sont aujourd'hui alloués tant par les Conseils Départementaux que par les Agences Régionales de Santé.

Voilà évoquée la politique sociale de la commune, via son C.C.A.S., et les enjeux sur lesquels les élus auront à prendre des décisions.

Ne pas s'adonner à l'assistanat ne veut pas dire ignorer les réalités dans lesquelles vivent certains de nos concitoyens puisqu'une partie de la commune a été classée en « quartier prioritaire ».

Le seul élément pris en compte, par les services de l'Etat, dans la définition des périmètres des « quartiers prioritaires », c'est un critère de ressources.

Une des particularités de la commune, c'est que le « quartier prioritaire », qui réunit quelques 2.700 personnes, vivant très majoritairement avec de faibles revenus, se situe en cœur de ville.

Cette reconnaissance n'a fait qu'officialiser le constat que nous avons fait depuis plusieurs années, notamment à partir de la nature de l'habitat mis en location, de l'évolution du peuplement et de la mobilité de locataires.

Une des causes de cette mobilité, c'est l'inadaptation des logements :

- Inadaptation au regard des conditions d'habitabilité
- Inadaptation au regard de la composition de la famille

Ce n'est pas le fait du hasard si nous retrouvons bon nombre des rues situées dans le quartier prioritaire dans le périmètre du dispositif « du permis de louer ».

La lutte contre l'habitat dégradé est une constante de l'action municipale depuis de nombreuses années.

Nous sommes engagés dans ces dispositifs incitatifs que sont les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), tout en améliorant notre connaissance de la réalité de l'habitat.

Parallèlement à ces actions de réhabilitations et de mises aux normes des logements, nous avons financé des dispositifs de rénovation des façades, pour les particuliers et les commerces.

L'autorisation préalable avant la mise en location - « le permis de louer » - s'inscrit tant dans la nécessité de lutter contre les marchands de sommeil que dans la volonté de renforcer les partenariats entre tous les acteurs de l'habitat, pour améliorer l'état du patrimoine bâti et l'attractivité du territoire.

C'est dans cette philosophie d'une diversification de l'offre de l'habitat, tout en favorisant l'accession à la propriété que s'inscrit l'aide aux primo-accédants, adoptée par les élus.

Un logement de meilleure qualité,

- Ce sont des charges qui baissent, donc des économies
- Ce sont des conditions de vie plus agréables pour chacun
- C'est un coup de pouce donné à la lutte contre le changement climatique

Si le Programme Local de l'Habitat reprend ces objectifs d'un habitat de meilleure qualité, il fixe également des objectifs en matière de constructions nouvelles.

Pour Lillers, la cible est d'une trentaine de logements nouveaux par an, si possible en respectant les préconisations du Plan de Déplacement Urbain, à savoir densifier l'habitat à proximité des axes utilisés par le Bus à Haut Niveau de Service.

Ces préconisations, les nouveaux projets d'habitat, avenue du Général de Gaulle, boulevard de Paris, le lotissement, rue Guy Mocquet, voir le projet de logements inclusif, rue Pasteur, les respectent.

Une des particularités du futur mandat sera de s'approprier les objectifs et enjeux des différents documents stratégiques qui esquissent et vont définir l'avenir du territoire.

J'ai évoqué le Programme Local de l'Habitat.

Le Schéma de Cohérence Territoriale est en cours de finalisation.

La mise en chantier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été validée par le Conseil Communautaire.

Les Plans de Prévention du Risque Inondations se sont durcis, rendant certaines parcelles, voire certains secteurs, inconstructibles au nom du renforcement du principe de précaution.

Sur cet aspect de l'aménagement du territoire, je m'en arrête là ...

Sauf à confirmer que si les effets des dérèglements climatiques sont au niveau des nouvelles contraintes urbanistiques qu'on nous impose, alors, il faudra engager rapidement l'actualisation des Plans Communaux de Sauvegarde.

Dans ces procédures longues et complexes de l'élaboration de ces documents stratégiques, il y a des phases où les citoyens sont appelés à donner leur avis.

Ne passez pas à côté de ces étapes.

Elles sont importantes pour la valorisation de votre patrimoine. Sur ces sujets, ne vous laissez pas raconter d'histoires ou promettre tout ce que vous avez envie d'entendre. J'ai confiance en votre bon sens pour l'avenir.

On parle beaucoup du pouvoir des élus, mais, sur certains dossiers, je peux vous assurer que les services de l'Etat restent très présents, puissants et pugnaces ne laissant qu'une place infime à la négociation ... quand bien même l'élu local engage sa responsabilité.

Cette réalité confirme combien les communes auront besoin :

- D'élus compétents, motivés et dévoués,
- Des élus travailleurs, présents, qui ne soient pas simplement en représentation, version « beau gosse », « ultra-brite », ou « machine à slogans ».

Pour poursuivre son essor, la commune doit pouvoir compter :

- Sur des élus expérimentés, qui connaissent les dossiers et les procédures à mettre en œuvre pour les faire aboutir.
- Sur des élus disponibles
 - Pour réfléchir, débattre et décider
 - Pour agir et faire vivre des projets raisonnés et raisonnables,
 - Qui se conçoivent dans l'intérêt général
 - Qui se concrétisent comme autant de réponse
 - Aux attentes de la population
 - Aux exigences d'évolution de la commune
 - Au renforcement de son attractivité

Etre élu, c'est - par le travail et l'expérience - disposer, au fil du temps, de certaines connaissances. C'est aussi savoir écouter les habitants qui ont, eux, une expertise d'usage.

Cela n'enlève en rien la dimension technique d'un projet mais l'information et l'implication des habitants sont de réelles opportunités qui motivent et responsabilisent.

La concertation - et nous en avons fait l'expérience à plusieurs reprises - permet d'éviter les promesses sans lendemain, de sortir du : « y a qu'à » « faut qu'on », en particulier sur des sujets sensibles, comme la sécurité.

La sécurité, comme la justice, sont des missions régaliennes qui relèvent de la compétence de l'Etat ... et donc de ses financements.

Avec les suppressions d'effectifs, les fermetures de commissariats, les communes se sont vues contraintes de contribuer à la sécurité de proximité, donc d'engager des dépenses supplémentaires, ... alors que leurs ressources sont diminuées.

Cette situation a aussi eu pour effet, un transfert de responsabilité politique, d'autant plus pesant qu'il y a souvent confusion - volontaire ou non - entre incivilités, sentiment d'insécurité et la réalité de la délinquance.

C'est en nous appuyant sur le partage d'expériences, en jouant pleinement la concertation avec nos partenaires institutionnels, mais aussi avec des citoyens rencontrés lors de mes permanences ou de rendez-vous, que nous avons déployé et adapté le réseau de vidéosurveillance.

2020 marquera, comme je l'avais dit, la dernière phase de ce projet, avec l'objectif de renforcer les installations sur certains secteurs et de faire l'acquisition de caméras mobiles pour encore mieux lutter contre certaines incivilités ou des agissements intolérables, comme les dépôts sauvages.

Certes, la vidéo-protection ne règle pas tout, mais elle a un aspect dissuasif et facilite l'élucidation de certaines affaires.

Sa finalité c'est de préserver la tranquillité publique, de permettre aux gens qui travaillent ou qui profitent de leur retraite de vivre dans le calme et la sérénité chez eux, dans leur quartier, comme dans l'espace public.

La complémentarité des dispositifs, vidéo-surveillance, participation citoyenne, d'Agents de Surveillance de la Voie Publique, police rurale, doit contribuer à conforter la tranquillité publique qui nous est chère.

Elle est avec

- La qualité de vie
- La proximité de services adaptés et diversifiés
- La qualité des équipements et des espaces publics
- La richesse du patrimoine architectural et naturel
- La diversité de la vie associative

L'un des facteurs essentiels de l'attractivité, d'une ville.

Je veux m'arrêter un instant sur le monde associatif pour souligner sa place et son rôle dans la construction du lien social, dans sa contribution au vivre ensemble, à la solidarité.

Ce que vous percevez dans les propos des responsables associatifs, lors des assemblées générales ou d'entrevues :

- C'est cette volonté de « bien faire », de « toujours mieux faire »
- C'est cette énergie mise en œuvre
 - Pour élargir le cercle des bénévoles engagés
 - Pour impliquer des plus jeunes et éviter ce « trou générationnel » qui serait préjudiciable à tous
- C'est cet attachement à rassembler, à fédérer, à témoigner, à faire vivre le devoir de mémoire, à valoriser le patrimoine
- C'est cette ambition d'obtenir les meilleurs résultats dans diverses compétitions, pour faire briller le club ... et la ville
- C'est cette détermination à accueillir et à organiser des manifestations à dimensions départementales ou régionales, voire nationales dans certains cas.

La réussite de tels évènements contribue à la reconnaissance et la renommée de l'association et ils concourent à favoriser la venue de nouveaux adhérents.

Je tenais donc à souligner cette motivation, cette abnégation, des dirigeants associatifs qui ne souhaitent pas interrompre ces belles aventures qu'ils construisent. Avec intelligence, ils savent qu'ils peuvent compter sur l'aide de la municipalité :

- Que ce soutien soit financier, et en règle générale les subventions sont votées à l'unanimité
- Que ce soutien soit matériel ou logistique avec la mise à disposition gracieuse des équipements et quand c'est nécessaire, avec le renfort d'agents municipaux.

En effet, certaines associations sont à l'initiative - ou régulièrement sollicitées - pour l'organisations de compétitions ou de manifestations d'une ampleur particulière.

Mesdames, messieurs les responsables associatifs, je tenais à souligner votre mérite, d'autant que l'organisation d'évènements d'ampleur, quel qu'en soit la nature, c'est particulièrement compliquée avec la mise en place de dispositifs de sécurité.

Je suis convaincu que lorsque qu'il existera un accueil hôtelier sur la commune, vous pourrez franchir une nouvelle étape dans l'organisation de ces manifestations exceptionnelles qui rendent hommage à vos qualités, qui contribuent, à donner une image dynamique et positive de la commune.

C'est sur cette voie qu'il faudra poursuivre même si c'est difficile de se projeter quand les incertitudes sont nombreuses

- Sur les évolutions législatives ou réglementaires
- Sur les moyens alloués aux collectivités

De mon point de vue, les futures équipes municipales auront au moins 4 défis à relever :

- La préservation des moyens financiers et juridiques pour mener à terme les projets
- L'implication citoyenne en lien avec la lutte contre les inégalités, contre la fracture sociale et territoriale, pour une solidarité vraie
- La valorisation de l'environnement et de la biodiversité
- La proximité, dans ses dimensions économiques et de services, comme atout de l'essor communal

Inscrire l'évolution de la commune dans un développement durable, maîtrisé, c'est une volonté essentielle, partagée et complémentaire de plusieurs délibérations adoptées lors des réunions du Conseil Communautaire dont celle relative à la mise en œuvre un « Plan Climat Air Energie Territorial ».

Ainsi, poursuivre la mutation économique et sociale de la ville, demandera d'être pragmatique, de saisir toutes les opportunités en faveur d'un développement respectueux de l'environnement, tout en veillant à ce que les changements nécessaires ne s'opèrent pas au détriment de la qualité de vie de nos concitoyens.

En effet, il faut se souvenir de ce qui fut à l'origine du mouvement des gilets jaunes, cet avertissement aux décideurs, souvent parisiens :

- Que l'avenir de la France ne se résume pas à l'existence d'une vingtaine de grandes villes,
- Que la marginalisation d'une importante partie du territoire et de la population n'est pas acceptable.

Sur le fond, ce mouvement n'a fait que témoigner de ce que nous dénonçons depuis bien longtemps, à savoir une recomposition territoriale et économique avec des conséquences sociales très sélectives et inégalitaires qui se sont traduites

- Par l'allongement des temps et des coûts de déplacements

- Par la disparition d'équipements publics de proximité, dont des services de première nécessité comme des hôpitaux, des écoles, ...

Ces mutations furent aussi à l'origine d'une régression considérable du lien social et de la multiplication de conflits d'usage, voire de voisinage.

Ce n'est pas parce que ce mouvement est moins visible que les problèmes sont réglés, au contraire.

Des annonces ont été faites, mais la colère et l'exaspération sont toujours présentes, d'autant que les dossiers qui fâchent s'accumulent.

Comme j'ai coutume de le dire, le débat n'est pas entre immobilisme ou réforme, car l'immobilisme est inconcevable.

Il faut aller de l'avant, ... mais pas en méprisant cette grande majorité de nos concitoyens, qui connaît l'âpreté de la vie, pas en sacrifiant les réussites des générations futures.

Les vrais enjeux sont ceux des contenus donnés aux réformes, des réformes innovantes, progressistes, humanistes, porteuses d'espoir et d'avenir ou, au contraire, des réformes destructrices des valeurs collectives qui fondent notre société.

La façon dont a été engagé le dossier des retraites vous apporte une réponse édifiante qui confirme des choix politiques qui font une très grande majorité de perdants au profit des intérêts d'une minorité et autres fonds de pensions.

Au nom d'une prétendue modernité, d'une apparente solidarité, c'est l'universalité de la précarité et de la pauvreté qu'ils veulent installer, une pauvreté qui va se généraliser, que l'on soit en activité ou à la retraite.

Aujourd'hui, ils nous parlent avec « pédagogie » de « démographie », de « vieillissement », du « rapport entre actifs et retraités », ... pour essayer de nous persuader que s'ils nous plument c'est pour notre bien. ... sans doute pour limiter les effets du réchauffement climatique, ...

Cette pédagogie libérale masque l'essentiel, la volonté de mise à mort de la solidarité du régime par répartition.

Oui, les enjeux de financements sont posés, avec des modes de financements qui doivent évoluer, mais pas toujours au détriment des mêmes.

La disparition de l'âge pivot, remplacé par l'âge d'équilibre, ne change rien, c'est un leurre, comme la muleta du matador qui cache l'épée avant l'estocade.

Vous avez sans doute remarqué que ceux qui interviennent dans les médias, sont rarement ceux qui évoquent les impacts négatifs du chômage, des bas salaires, sur les rentrées de cotisations.

De même l'évolution grandissante de l'intelligence artificielle, dans les systèmes de production comme dans les services ... l'impact de cette intelligence artificielle sur l'emploi donc sur le nombre de futurs cotisants, ... est absente des débats, sauf ceux portés par les syndicalistes.

Je ne sais pas si demain, les « robots » vont cotiser pour les retraites, mais là comme sur d'autres dossiers, il y a urgence à faire cotiser les revenus des actionnaires plutôt que d'encore baisser le niveau de vie des plus démunis.

Le chômage reculerait.

C'est incontestablement une bonne chose.

C'est un peu moins encourageant quand on regarde la nature des emplois qui se créent.

C'est clairement, la croissance de la précarité, de petits boulots qui donnent de petits salaires ... donc peu de points ... donc une petite, voire minuscule, retraite ...

Tant que ta retraite n'atteindra pas les 2.200,00 €, tu restes au boulot ... puisque tu n'as pas les moyens d'aller à l'EHPAD, sauf à faire contribuer tes enfants ou tes petits enfants, s'ils le peuvent, s'ils ne sont pas trop en situation de précarité.

C'est certes de la dérision, ... mais pas de la déraison car leur objectif, c'est bien d'aller vers plus d'individualisme, de détruire toute forme de solidarité pour aller vers cette « ubérisation » du travail et de la société.

Je m'interroge vraiment sur l'impact des choix politiques d'aujourd'hui sur la société de demain, c'est-à-dire sur la vie de nos enfants et petits-enfants.

Oui, le niveau de vie de nombreuses personnes a reculé.

Oui, l'angoisse du déclassement est une réalité qui ne cesse de grandir.

Oui, nos enfants et petits-enfants risqueront de vivre moins bien que nous, si ça continue dans ce sens. Ils auront sans doute la « 5G », ils seront connectés partout, mais avec quels moyens pour quelles conditions de vie ?

Il y a urgence tant à faire bouger les lignes face aux difficultés du quotidien, à l'exaspération qui grandit chez les actifs comme chez les retraités qu'à prendre en compte ces enjeux d'un futur imminent, si ce n'est déjà très présent.

A l'issue du « grand débat », où le pouvoir politique a beaucoup sollicité les élus locaux, j'avais cru comprendre ... qu'une écoute plus attentive des citoyens, des élus, des territoires serait effective. De toute évidence, la technocratie ministérielle n'a pas encore trouvé les oreilles pour écouter et entendre.

En qualité de maire, vous dépensez votre énergie à travailler des dossiers, à vous mettre au service des autres.

Dans le même temps, il vous faut vaincre vos doutes, rassembler, convaincre, décider, parfois trancher.

Vous devez être à la fois :

- Médiateur face aux insatisfactions croissantes d'une société de plus en plus injuste
- Pourfendeur de décisions arbitraires
- Bâtitteur d'un cadre de vie agréable, d'une centralité confortée, de services performants, d'une offre diversifiée de logement, ... autant d'éléments fédérateurs d'un projet cohérent

Notre ville, en son cœur comme dans les hameaux, doit poursuivre la transformation de ses espaces de vie complémentaires afin qu'ils répondent aux attentes renouvelées des habitants.

C'est aussi l'enjeu de la place et du rôle de notre commune au sein de la nouvelle agglomération.

Lillers était la ville centre d'un territoire rural. Ce statut n'a pas changé.

Ce qui est nouveau, c'est que la commune doit affirmer sa place de pôle d'activité et d'attractivité au sein de l'agglomération.

C'est aussi dans cet objectif que s'inscrivent nos projets, nos actions.

Il est vrai que quand vous faites des choix, parfois, vous pouvez faire des mécontents.

Ce mécontentement est à relativiser puisque vos choix ne se font pas au nom d'intérêts partisans ou personnels, mais en faveur d'actions d'intérêt général, en

phase avec les aspirations des citoyens, propices au développement des services, des activités économiques.

Cette démarche est d'autant plus nécessaire que la diversité de la population s'est amplifiée, que la mobilité s'est accrue, que certaines tranches d'âges sont éloignées de l'action publique alors que d'autres en sont particulièrement demandeurs.

Beaucoup de choses ont été faites, certes moins visibles que celles d'un précédent mandat.

Les actions décidées, souvent par délibérations, s'inscrivent dans la durée. De fait, les projets sont connus, je ne m'y attarde pas, sauf à rappeler qu'ils sont indispensables au devenir de la commune :

- En épaulant le dynamisme local et la création d'emplois
- En contribuant à l'évolution de la démographie pour que Lillers reste une ville de plus de 10.000 habitants.

En 2009, quand la ville est passée dans la strate des communes de plus de 10.000 habitants, les dotations ont progressé de quelques 400.000,00 euros.

Aussi, je persiste à dire :

- Qu'un recul démographique serait une terrible mésaventure
- Que celles ou ceux qui voudraient freiner ou remettre en cause certains projets prendraient une responsabilité considérable dans la régression des moyens financiers et donc des services mis en œuvre par la collectivité.

Nous ne pouvons pas nous permettre le moindre relâchement sur les efforts entrepris en faveur de l'habitat, de l'économie de proximité, du cadre de vie, dans la réhabilitation des espaces, pour redonner toute sa place à la nature, à la biodiversité, dans chaque quartier.

Notre objectif est de faire découvrir et partager, notamment chez les plus jeunes, les enjeux environnementaux, de développer des initiatives « vertes » dans les écoles comme dans les quartiers et hameaux.

Nous sommes favorables à une écologie pragmatique et non punitive, cohérente avec les aménagements pérennes de plusieurs sites, incitative à une agriculture durable, impliquée dans la sauvegarde de l'espace rural et de l'environnement.

Afin de limiter la consommation des zones agricoles, de freiner l'artificialisation des sols - autant d'orientations qui marquent une prise de conscience qu'il n'y a pas de

solution d'avenir en reproduisant le passé - on demande de densifier les zones déjà urbanisées.

Partager cet objectif est une chose.

Le mettre en œuvre est souvent plus compliqué, plus contraignant, plus onéreux surtout si vous êtes dans le périmètre de monuments historiques.

Au-delà d'être confronté à des règlements parfois contradictoires, densifier les centres-villes, c'est aussi faire face à de nouvelles contraintes comme des rues souvent étroites, des capacités limitées de stationnement, ...

A Lillers, dans le rayon des 500 mètres autour de la collégiale, nous totalisons environ un millier de places de parking, dont 1/5 en zones bleues, qui vont être réactivées après la réfection de la place Jean Jaurès et la présence effective des A.S.V.P.

Certains jugent que cela n'est pas encore suffisant alors que les friches démolies ces dernières années sont, pour l'essentiel, devenues des parkings, auquel va s'ajouter un nouveau parking, sur l'ex site « Mécatel », à proximité de la Gare, indépendamment du projet de 35 logements inclusifs.

Depuis de nombreuses années, des décisions ont été prises en faveur du centre-ville, avec des mesures d'aménagements, avec l'accompagnement des porteurs de projets, avec des aides financières.

Avec le recul, il est clair que ces décisions ont eu des impacts indiscutables sur le dynamisme commercial et artisanal.

Dans cette société où tout évolue très vite, le renouvellement reste essentiel pour ne pas trop subir les nouveaux modes de consommation qui se propage via internet.

Une ville comme Lillers, se doit d'agir pour le tissu économique local, et nous l'avons fait, ... mais seule, elle ne peut pas tout.

Des partenariats étaient construits. Ils sont à réinventer, en tenant compte de la globalité et de la cohérence de l'existant et des projets.

Aujourd'hui, la complémentarité des services que propose une collectivité est l'un des facteurs qui contribue à son attractivité.

Quand vous êtes en capacité d'assurer à des familles, une prise en charge de leurs enfants, tôt le matin jusqu'en début de soirée, c'est un avantage.

Quand ces mêmes familles peuvent trouver à proximité des équipements, des services, des commerces, des activités de loisirs qui correspondent à leurs attentes, c'est un autre atout.

C'est parce que je suis pleinement conscient de ces enjeux, que j'insiste tant sur ce lien essentiel entre l'efficacité et la réactivité des services et la progression de l'attractivité de la collectivité.

En termes d'imposition, nous avons joué la neutralité fiscale avec notre intégration au sein de l'Agglomération qui conduit une vraie politique de solidarité financière.

La gestion d'une commune, c'est une question d'équilibres et pas seulement d'équilibre budgétaire.

C'est vraiment faire du cousu main, avec la volonté d'agir au quotidien, en respectant une ligne de conduite qui s'inscrit dans le temps :

- Qui répond aux attentes du plus grand nombre
- Qui contribue au développement de l'emploi,
- Qui génère la création de nouvelles ressources pour la commune

Voilà les enjeux - qu'une dernière fois - je voulais poser face aux conséquences des choix de demain, d'autant que les résultats des élections municipales auront des répercussions déterminantes sur les intercommunalités et les choix mis en œuvre à ce niveau.

Ce n'est pas anodin au regard des compétences des Agglomérations, des dossiers et des projets en cours sur le territoire, de l'exigence d'une vraie solidarité financière pour un développement harmonieux des communes et des services proposés à la population.

Lors des élections locales, beaucoup se revendiquent « apolitique » ... sauf qu'il n'y a aucun groupe « apolitique » au Sénat, alors que les sénateurs sont élus par les représentants des collectivités.

Je témoigne que l'apolitisme de circonstance n'efface pas les prises de position du passé, la trahison des engagements. Il est encore plus dangereux quand il n'est que la confusion d'ambitions de pouvoir.

Alimenter l'injustice et les désespoirs, nourrir la défiance, autant de comportements qui discréditent l'ensemble des fondements de la démocratie.

C'est un réel danger au regard des scrutins programmés de 2020 à 2022, d'autant que le « désistement républicain » n'aurait plus l'écho escompté, quand il est respecté, ... ce qui ne fut pas le cas, en mars 2015.

En ma qualité d'élus local, le seul parti, fut - et reste - celui de l'intérêt de la commune et de ses habitants, tout en demeurant fidèle aux valeurs qui privilégient l'homme, l'environnement, la solidarité, la justice, l'intérêt général aux petits arrangements entre amis, à la consanguinité électorale avec le monde des grandes ou petites affaires.

Ce que je sais de l'avenir, c'est que notre commune a besoin d'une équipe compétente, dynamique, déterminée, loyale, cohérente, ... pour porter les projets et relever les défis au moins jusqu'en 2026.

Etre élu, c'est un engagement, un engagement total, 7 jours sur 7, parfois au-delà d'horaires raisonnables, avec toujours cette volonté de « bien faire », cette obligation de réussir, dans l'intérêt de la population.

C'est toute votre détermination, toute votre énergie, que vous mettez au profit de l'intérêt général, au profit des habitants, sans forcément vous attendre à des remerciements.

Après tout, vous ne faites que votre travail d'élus, un élus

- Qui est présent au quotidien
- Qui est attentif aux autres, qui conseille, qui accompagne,
- Un élus qui relève les challenges du présent et du moyen terme,
- Un élus qui a des convictions et qui a le courage de les assumer,
- Un élus qui est dans l'action, plutôt qu'en fonction ou en représentation,

Fin mars, je ne serai plus maire mais je serai toujours :

- Un citoyen fier de sa ville,
- Un citoyen convaincu, que d'abord et avant tout, Lillers, a besoin de compétences et de détermination pour assurer son avenir au cœur d'un territoire :
 - Où, avec persévérance, notre ville doit confirmer son rôle de pôle de développement économique et de services
 - Où, par convictions, l'humain, l'environnement et la solidarité ont toute leur place.

Je vous remercie de votre attention.

Je vous souhaite - ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers - une excellente année 2020, avec surtout une bonne santé.

Merci !